Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 143 (2022)
Heft: 10

Artikel: Alternatives au traitement d'été à l'acide formique
Autor: Pittet, Olivier
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068370

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le programme de formation continue avec brevet fédéral, lancé en 2016, offre aux apicultrices et aux apiculteurs la possibilité d'élargir et de renforcer leurs connaissances. Chaque candidat élabore un travail de fin d'études sur un thème choisi; certains d'entre eux vous proposent un résumé dans la Revue suisse d'apiculture afin de faire bénéficier la communauté du temps de recherche et d'expérimentation investi.

Plus d'informations sur le site abeilles.ch

Alternatives au traitement d'été à l'acide formique

Olivier Pittet, apiculteur avec brevet fédéral depuis août 2021

Le premier traitement des colonies avec de l'acide formique en fin juillet - début août n'est pas de tout repos, ni pour l'apiculteur, ni pour les abeilles ou la reine. L'idée de ce travail de diplôme était de faire le point sur les alternatives possibles pour supprimer au moins un traitement à l'acide durant la saison apicole. Sur les quatre méthodes analysées, testées personnellement ou compilées sur la base d'échanges d'expériences avec plusieurs apiculteurs chevronnés, (Vatorex®, Varroa Controller®, double encagement ou prélèvement intensif de cadres de couvain) deux sont présentées ci-après.

Double encagement de reine, sans traitement à l'acide oxalique

Un apiculteur chevronné et ancien inspecteur des ruchers a développé avec succès sa propre procédure d'enraiement au développement du *Varroa destructor*. En fait, cette procédure relève de la méthode de l'encagement selon l'aide-mémoire N° 1.6.2 d'apiservice, mais sans traitement à l'acide oxalique, et avec moins de cadres de couvain à éliminer. Depuis de nombreuses années, cet apiculteur encage dans un premier temps ses reines pendant 19 à 21 jours dans une cagette de type « Chico » en bambou. Idéalement, il faut commencer ce premier encagement autour du 20 juin, au plus tard le 25 juin.

Dans un deuxième temps, la reine est confinée sur un cadre-piège pendant une période de 10 jours environ, pas moins, il faut que le couvain soit bien operculé. Un encagement plus long ne sert à rien : il ne faut pas épuiser la colonie qui n'a plus de couvain de renouvellement depuis un mois. Pour ce deuxième confinement, cet apiculteur encage ses reines sur les cadres de hausses (ruches suisses) protégés par deux grilles à reine (voir Illustrations I et II).

Plusieurs évaluations et comptages de *Varroa* dans ces hausses-pièges ont été effectués et ont montré une dose époustouflante de captures de cet acarien nuisible.

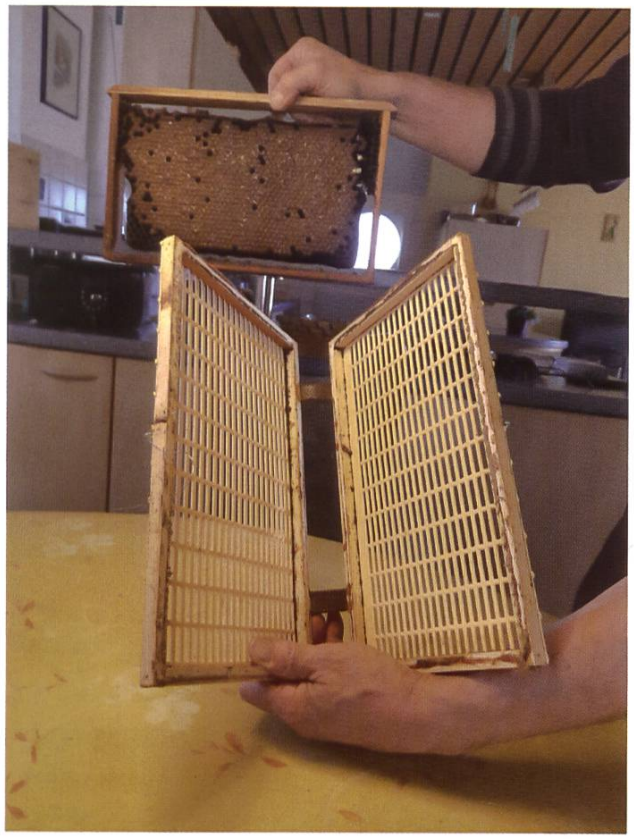

Source: O. Pittet

Ill. 1 et 2: Hausse-piège construite très simplement avec des petites languettes de bois de 9 mm x 9 mm et des grilles à reine en plastique.

La méthode fonctionne très bien. Elle est applicable pour tout apiculteur qui veut prendre le temps d'encager deux fois consécutivement ses reines.

En étant quelque peu bricoleur, il y a assurément la possibilité de construire des demi-cadres pièges pour les ruches Dadant, ou alors d'utiliser et de « sacrifier » un cadre complet avec des cages à cadres disponibles dans les magasins apicoles.

Un gros avantage: cette méthode du double encagement est aussi applicable quand une miellée tardive apparaît (sapin blanc ou tournesol en altitude, par exemple). Ce double encagement ne « coûte » pas de miel, puisque les abeilles n'ont pas à s'occuper de couvain pendant plus de 20 jours. Elles seraient même plus productives. La ponte reprend très bien par la suite et il n'y a pas de traitement avec un acide.

Source: O. Pittet

Ill. 3: L'achat du Varroa Controller® est relativement onéreux. Un emploi à plusieurs est justifié et possible.

Traitement par hyperthermie

Le système du Varroa Controller® développé par le Prof. Dr. Wolfgang Wimmer et son Team, est basé sur la tolérance différente à la chaleur des larves d'abeilles et des *Varroa destructor*. La température idéale pour le couvain est de 35°C ±2°C. Alors que le couvain d'Apis mellifera peut supporter des températures dépassant 41°C, *Varroa destructor* meurt lorsque la température augmente, à partir de 38 à 41°C.

Au moment choisi du traitement, tous les cadres contenant du couvain seront retirés de la ruche, délestés de leurs abeilles et mis dans l'étuve qui va régler la température et l'humidité, pour une période de plus de 2 heures. Pendant ce temps, toutes les abeilles devront rester dans la ruche quasiment vide et s'occuper. En fin de traitement, les cadres seront remis en ruche. Vous l'aurez compris, la méthode est relativement fastidieuse et prend beaucoup de temps (manipulation de tous les cadres de couvain et délai de traitement de plus de deux heures par série) si beaucoup de cadres doivent être traités.

Pour optimiser la procédure et la rendre plus efficace, un groupement d'apiculteurs français s'est équipé de nombreux cadres d'encagement pour confiner la reine pendant 10 à 15 jours sur un ou deux cadres bien bâtis et pondus. En résumé, il n'y a alors que ces cadres à traiter pour chaque colonie, ce qui permet de traiter jusqu'à une dizaine (voire plus) de colonies en même temps ; selon le modèle de l'étuve, de 12 à 20 cadres Dadant.

Sans ou avec un encagement préalable des reines sur un ou deux cadres par colonie, cette méthode de traitement thermique des *Varroa* permet de suppléer au premier traitement avec de l'acide formique. A noter que le couvain operculé supporte bien ce traitement. Les larves ouvertes, cependant, supportent moins bien cette chaleur : bon nombre d'entre elles meurent.

Conclusion

Les quatre méthodes (dont les deux expliquées rapidement dans cet article) présentées dans le travail déposé et validé, montrent qu'il est possible de renoncer à un traitement estival à l'acide formique. Ces procédures nécessitent cependant plus de temps et/ou de moyens pour être appliquées à plus grande échelle. Ces techniques permettent de traiter raisonnablement de quatre à une trentaine de ruches. Au-delà, elles deviennent fastidieuses.

Ce chemin et la recherche dans cette direction vont être poursuivis ces prochaines années. Remplacer le premier traitement à l'acide formique par une procédure sans chimie est déjà une avancée grandiose pour les abeilles et pour l'apiculteur. De plus, ces méthodes permettent peut-être une plus grande possibilité de récolte tardive, et ne sont pas tributaires des hautes chaleurs des canicules.

Six questions à Olivier Pittet

Source : Olivier Pittet

Pourquoi avez-vous voulu faire cette formation ?

Etant apiculteur avec peu d'expérience, je recherchais la possibilité de suivre un cursus plus approfondi. Cela m'a permis aussi d'avoir beaucoup plus d'informations professionnelles et de compétences apicoles, que j'aime partager.

Comment l'avez-vous vécue (notamment au niveau des exigences requises) ?

Venant d'un milieu académique et du monde de la formation professionnelle, j'ai trouvé tout à fait abordables les exigences demandées. De fournir régulièrement des travaux personnels évalués permet de bûcher sur les thèmes choisis et d'effectuer des recherches pour augmenter ses connaissances. Un grand coup de chapeau aussi à tous·tes mes collègues : écrire des rapports réguliers pour valider ses modules n'est pas simple. L'investissement en travail et en temps est relativement important. Le résultat en est d'autant plus gratifiant.

Qu'est-ce qui vous a le plus positivement impacté durant ces trois années de brevet fédéral ?

Les cours et présentations suivis durant tout le cursus m'ont apporté foule de compétences supplémentaires en notions de suivi des colonies et des outils pour réagir aux situations du terrain. La formation peut paraître longue sur 3 ans, mais cela permet d'appliquer de nouvelles pratiques ou de tester de nouvelles méthodes.

Y a-t-il quelque chose que vous changeriez ?

Non. Par exemple la formule d'avoir des modules sur des fins de semaine du vendredi au dimanche me convient bien. Cela permet de faire de belles parenthèses dans notre vie quotidienne ou professionnelle. Les rencontres des soirées en commun et les échanges – souvent très apicoles- furent riches et conviviaux. Surtout ne pas changer la formule de 10 modules de 3 jours environ dans toute la Suisse Romande.

Pourriez-vous nous décrire tout ce que vous avez acquis de plus aujourd'hui dans votre pratique apicole, après avoir suivi la formation suisse d'apiculteur ?

- De la rigueur et de l'efficacité pour le suivi des colonies.
- Elaborer et suivre son concept d'exploitation.
- Travailler de façon ciblée, rapide et performante.
- Assurer de l'ordre et de la propreté, au rucher, au stockage et dans la miellerie.

- Connaître et faire partager les valeurs du miel et des six produits de la ruche.
- Partager ses expériences, sa passion – apprendre pour vulgariser les bonnes pratiques et en en faire bénéficier les autres apiculteurs et débutants.
- Avoir développé son réseau pour discuter et trouver des solutions aux questions de tous les jours.
- Avoir des contacts étroits avec le monde des abeilles : apisuisse, apiservice, BienenSchweiz, les inspecteurs et d'autres acteurs de l'apiculture.

Conseilleriez-vous cette formation ?

Sans retenue. Le seul regret que vous pouvez avoir, c'est de ne pas vous inscrire tout de suite. Et pour tous ceux qui sont en formation : encouragez-vous, cela vaut vraiment la peine.

Source : Olivier Pittet

narimpex

Nous recherchons:

Miel Suisse

Nous achetons volontiers
votre miel suisse
pour le confectionner dans notre
entreprise familiale dans le
Seeland bernois.

Quantité minimale : 100 kg.

Nous maintenons nos tarifs augmentés de CHF 3.-- en 2022.

**Pour plus d'informations
veuillez nous contacter :
N° de Tél. +41 78 745 65 52**

P.S. Connaissez-vous déjà notre nouvel
outil de réservation en ligne ?
Sur www.narimpex.ch/portailapiculteurs
vous pouvez facilement vous inscrire
et annoncer votre miel.

Pour chaque annonce en ligne, vous recevrez
une petite surprise en guise de remerciement
à la livraison du miel.

Narimpex AG
Schwanengasse 47 | 2501 Biel
www.narimpex.ch

A VENDRE

Pour cause de cessation d'activité, je vends toute une **série d'articles d'apiculture : grilles à reine, nourrisseurs plastique, ruchettes élevage, diffuseurs à acide, partitions, passe-abeilles, etc.**
Liste sur demande par mail (philocat@bluewin.ch)

Attention : pas de ruche ou de matériel d'extraction à vendre.

S'adresser à Philippe Locatelli,
Planches 14, 1083 Mézières

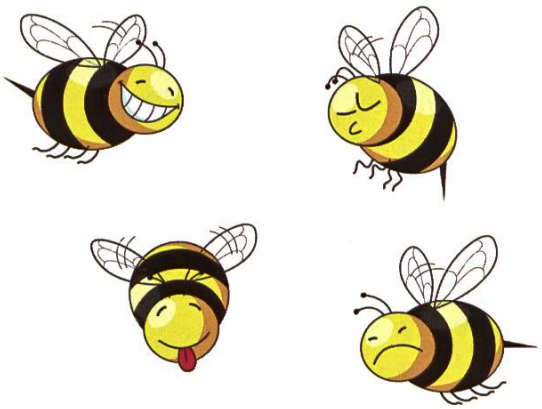

ICI

votre prochaine petite annonce!

Contacter la rédaction
revue.sar@abeilles.ch
079 727 61 43

Délais pour annonceurs

Nov-déc '22	lun., 31.10.2022
Jan-fev '23	mar.,19.12.2023
Mars '23	ven.,27.01.2023